

## **Procès Verbal du Conseil Municipal du 14 avril 2014 à 20 h 30**

L'an deux mil douze, le quatorze avril 2014, le Conseil Municipal de la commune de **TOURNON D'AGENAIS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Didier BALSAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **9 avril 2014**

**PRÉSENTS** : Mesdames Françoise BOUYSSOU, Annie ROBEILLO, Patricia LABAT QUINTARD, Martine RIANDE et Brigitte CAPDENAT-DONNET et Messieurs Romain VIALATTE, Patrick LONGUESSE, Christian LAYTOU, Serge TIRA, Didier BALSAC, Dominique VEYRAC, Ghislain PHILIP, Jean Claude LOUIT et Stéphane GONDAL

**EXCUSEE** : Mme. Françoise MIRABEL

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Martine RIANDE MUSQUI

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître s'il y a des corrections à apporter au dernier procès verbal de séance.

En l'absence de remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

### **1/OBJET : FINANCES – TAUX D'IMPOSITION 2014**

Monsieur le Maire informe les élus de la nécessité de voter le taux d'imposition 2014.

Il propose leur maintien.

**Le conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et à l'unanimité :**

- **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition communaux à un pourcentage identique à celui de 2013

### **2/OBJET : FINANCES – COMMUNE - VOTE DU BUDGET 2014**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le projet de Budget de la Commune pour l'année 2014.

**Le conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** le budget primitif 2014 tel que présenté

### **3/OBJET : FINANCES – SPIC – VOTE DU BUDGET 2014**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le projet de Budget du SPIC pour l'année 2014.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et à l'unanimité :**  
- **ACCEPTE** le budget primitif 2014 tel que présenté

**4/OBJET : ADMINISTRATION – DELEGUES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de proposer une liste de 24 noms afin de siéger à la Commission Communale des Impôts.

Il donne lecture de la liste proposée à cet effet.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**  
- **ACCEPTE** la liste des 24 noms proposés pour siéger à la Commission Communales des Impôts

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

**La Secrétaire de séance**

**Martine MUSQUI**